

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACTS

Thomas CAVEL
thomas.cavel@cfdtcheminots.org
06.70.64.25.25

Sébastien MARIANI
sebastien.mariani@cfdtcheminots.org
06.86.06.65.39

Pascal COUTURIER
couturier.pascal@fgaac.org
06.70.69.35.10

LA CFDT CHEMINOTS SIGNE L'ACCORD JO&JOP

SAINT-DENIS | 30 MAI 2024

L'accord collectif relatif aux dispositifs d'accompagnement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour le groupe ferroviaire a été négocié le 22 mai 2024. **La CFDT Cheminots a consulté son Conseil National. Majoritairement, celui-ci s'est positionné pour la signature de l'accord.**

La négociation autour des JO & JOP était particulièrement attendue par les cheminotes et les cheminots.

La CFDT Cheminots n'a eu de cesse de rappeler que les JO & JOP doivent être un levier de progrès social.

Aussi, dès l'automne 2023, la CFDT Cheminots a poussé pour qu'un accord puisse être conclu à l'échelle du Groupe Public SNCF.

Parmi les éléments portés par la CFDT Cheminots figuraient :

- # **L'Emploi** ;
- # La garantie du respect de la **réglementation** du travail ;
- # La mise en place de mesures relatives à la **qualité de vie** au travail ;
- # La **reconnaissance** de l'engagement des agents dans ces évènements ;
- # Le caractère **national** de l'accord.

L'accord signé par la CFDT Cheminots permet de poser de véritables garanties et avancées pour les agents concernés.

Par son **périmètre national**, l'accord couvre l'ensemble du territoire où se déroule les épreuves.

Il aborde également la question de **l'emploi** en ouvrant les conditions de pérennisation d'emplois à l'issue de l'évènement.

Il permet la mise en place de **dispositifs indemnitaires** pour les agents participant directement à la production du service ferroviaire de voyageurs durant la période JO et crée une **indemnité garde d'enfant** durant cette même période.

Il permet enfin de reconnaître **l'engagement des agents volontaires** et pose les **conditions de suivi** par les partenaires sociaux.



Pour aller plus loin
scannez le QR Code et retrouvez le tract
de la CFDT Cheminots.

